Permis de construire

Par Carapate68
Bonjour Après un dépôt d'un Permis de construire 2 mois avant le changement du Plu , la mairie me le rejette en disant qu' n'ont pas pu l'instruire (grève des services) et que le terrain a changé de zone il est devenu non constructible. Avez vous s'il vous plaît une solution à cet arnaque ? Merci
 Par Al Bundy
Bonjour,

La mairie vous a notifié un refus ou bien un sursis à statuer ? par écrit ? Quel délai s'est écoulé entre le dépôt de votre permis et la réponse de la ville ?